

Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2018/710 du 14 mai 2018, renouvelant l'approbation de la substance active silthiofam conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **LATITUDE**

de la société **CERTIS EUROPE BV**

numéro de dossier **n°2019-4173**

Vu le courrier d'abandon de la société CERTIS en date du 22 février 2019,

Considérant l'abandon de la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit **LATITUDE**, suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active silthiofam,

Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après arrive à échéance le 30 juin 2019 en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit

Nom du produit	LATITUDE
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	CERTIS EUROPE BV 5 rue Galilée, 78280 GUYANCOURT, FRANCE
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	125 g/L - silthiofame
Numéro d'intrant	2000201
Numéro d'AMM	2000201
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché

Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	30/06/2019
Date limite pour la vente et la distribution	31/12/2019
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	31/12/2020

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2018-3129 devient sans objet.

A Maisons-Alfort le, 28 JUIN 2019

Caroline SEMAÎTE
 Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)